



RAPPORT D'ACTIVITE

2017



Axe 1 : S'appuyer sur le dynamisme des acteurs locaux pour porter et partager le projet de territoire

1.1 Renforcer l'adhésion des habitants en faisant partager la connaissance

> Portail géographique InfoP@rcs, une plateforme Web au service des collectivités et du grand public – réalisations 2017

Afin de faciliter et généraliser l'accès aux données à toutes les communes et EPCI du Parc ainsi qu'aux partenaires, InfoP@rc, outil d'information géographique mutualisé, a été développé par la Chartreuse pour l'ensemble des Parcs de Rhône-Alpes.

Le Parc a étendu les utilisations de l'Infrastructure de Données Spatiales aux EPCI suivants : Grenoble Alpes Métropole, Grésivaudan, Cœur de Chartreuse, Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette, Grand Chambéry.

De nouvelles communes de la CAPV adhèrent à la plateforme : La Grande Sure, Merlas, Voissant, Saint-Etienne de Crossey.

D'autres communes hors Parc ont rejoint la plateforme : Revel, Saint-Martin-d'Uriage, Combe de Lancey, Saint-Jean-le-Vieux ...

Des applications grand public, optimisées pour une utilisation mobile, ont vu le jour :

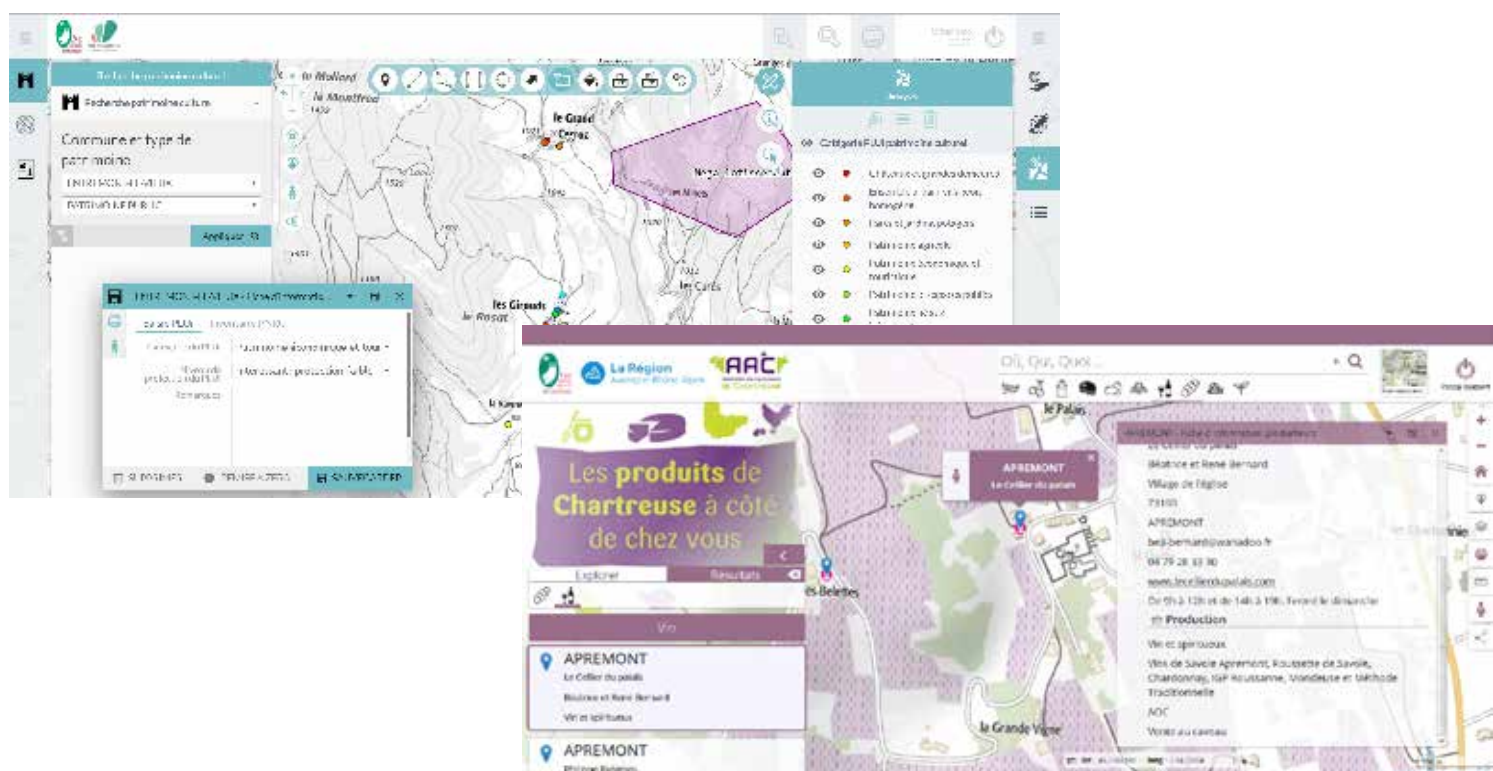
- **Desserte forestière** : porter à connaissance de l'offre de pistes, limitations (hauteur, tonnage, largeur ...), des places de dépôt, aires de retournement ...

- **Circuits courts** : promotion de l'offre auprès du grand public par type de production, lieu, nom de l'établissement, à travers une application mobile.

Cette application, entièrement conçue en interne, sera mutualisée avec le Grésivaudan, la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette, Cœur de Savoie ...

Plusieurs extranets cartographiques ont été développés dans le cadre de la constitution du PLUi Cœur de Chartreuse.

Les communes ont pu travailler directement sur la qualification du patrimoine bâti, des constructions isolées, à partir d'une simple connexion internet.



> Le (nouveau) Journal du Parc naturel régional de Chartreuse Un lien unique entre les habitants d'un territoire singulier

Le journal du Parc constitue l'unique outil de communication destiné aux 50 000 habitants des 60 communes du Parc. Il est aussi destiné aux partenaires et les visiteurs. Paraissant deux fois par an (un numéro hiver-printemps et un numéro été-automne), la nouvelle version du journal du Parc se décline en 8 pages.

Le Parc – son territoire, ses habitants, ses missions – est le cœur battant du journal.

Quels que soient le sujet abordé et la forme choisie, chaque article doit permettre au lecteur de comprendre à quoi sert le Parc.

Les objectifs immédiats du journal sont d'informer le lecteur, de l'intéresser à des sujets variés, de le surprendre, de lui permettre de comprendre le sens et l'impact concret des missions du Parc (préservation, développement local et développement durable, sensibilisation-éducation, aménagement du territoire, innovation-expérimentation).

De numéro en numéro, le journal vise à tisser des liens, à renforcer l'attachement des habitants au territoire et à faire émerger ou à affermir un sentiment d'appartenance au Parc. Pour relever ces défis, le journal se doit d'être attrayant et accessible à tous, sans jamais perdre de vue qu'il doit refléter, et valoriser, la singularité du territoire.



> Education au territoire

Le Parc a fait le choix, dès sa création, de faire travailler les acteurs du territoire. Il participe ainsi au développement économique du territoire en faisant intervenir, auprès des enfants et des jeunes, des professionnels de l'éducation. En 2016/2017, 30 associations, entreprises, auto-entrepreneurs locaux sont intervenus. Des formations à destination des intervenants (forêt, agriculture, Réserve Naturelle,...) et des enseignants sont régulièrement mises en place. Le réseau d'intervenants est, ainsi, régulièrement doté en compétences par le Parc.

Au cours de l'année scolaire 2016/2017 et de l'été 2017, 136 classes (soit 3 400 élèves) en temps scolaire et 19 associations (soit environ 500 jeunes) en hors temps scolaire ont été sensibilisées à l'écocitoyenneté et au développement durable sur le territoire du Parc à travers différents projets allant de la découverte des activités économiques de Chartreuse, du patrimoine culturel chartroussin, à la problématique de la consommation d'énergie en moyenne montagne.

Au total, ce sont 3 900 enfants et jeunes de 33 communes du Parc qui ont été sensibilisés au cours de l'année 2017.

Au cours de l'année 2017, la mission Education au territoire du Parc de Chartreuse s'est mobilisée sur divers événements dont :

- « **Fête de la Forêt de Montagne** » : journée dédiée aux scolaires le 15 juin au Col de Porte. 12 classes soit 280 élèves des écoles de St Pierre de Chartreuse, St Pierre d'Entremont, Entremont-le-Vieux et Grenoble sont venus à la rencontre de la forêt et de ses mystères le temps d'une journée.



- « **Les jeunes au sommet** » le 11 juillet au Petit Som. Cette action collective internationale a été organisée dans six pays de l'arc alpin (France, Italie, Suisse, Autriche, Allemagne et Slovénie) au même moment, ce qui a permis de créer des liens entre les différents pays et de dépasser symboliquement les barrières administratives et linguistiques, en considérant les Alpes comme une seule région. En Chartreuse, ce sont 14 jeunes de 10 à 15 ans de l'AADEC (vallée des Entremonts), du PAJ (vallée du Guiers) et de l'AAVE (vallée de Couz) qui ont participé à cet événement (lecture de paysage et balade avec les ânes depuis Le hameau du Château, nuit à la belle étoile au Habert du Billon, fabrication d'arcs à feu, repas trappeur, rando nocturne).



> Développement des démarches participatives

Tous mobilisés autour du Tétrás-Lyre !

A la suite du succès de la réunion publique de fin 2016, les groupes de travail constitués sont allés sur le terrain pour implanter et faire connaître les **zones de quiétude hivernale** permettant de préserver le Tétrás-lyre du dérangement (par la pratique des raquettes ou du ski de randonnée en particulier).



Les 16 et 20 février 2017, une dizaine de bénévoles (accompagnateurs en montagne, moniteurs de ski, adhérents du Club Alpin Français et élu du Parc) se sont mobilisés pour installer les panneaux d'avertissement sur les zones de refuge hivernal de Chamechaude et du Charmant Som. **39 panneaux et une vingtaine de liteaux ont été installés.**

Des panneaux d'information avec la carte de localisation des zones refuges ont également été installés.

Ce travail de concertation a abouti, entre autres, à la **signature de conventions entre le Parc et les CAF** (Clubs Alpins français) de

Grenoble-Oisans et le comité 73 de la FFCAM (Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne) en décembre 2017.

4 comptages des coqs chanteurs de tétras-lyre ont été réalisés ce printemps.

- Le 10 mai, une dizaine de bénévoles (chasseurs, naturalistes, photographes, accompagnateurs en montagne et agents du Parc) sont montés sur l'Aulp du Seuil pour compter les tétras. Les conditions météorologiques (pluie la veille au soir et vent fort le matin) n'étaient pas favorables à la réalisation du comptage, mais 28 coqs ont tout de même pu être comptabilisés.

- Le 25 avril et le 10 mai, des agents de l'ONF du Département de l'Isère et du Parc ont réalisé un comptage sur l'ENS du Col du Coq. Au total, 5 coqs ont été comptabilisés le 10 mai 2017.

- Le 17 mai, 4 bénévoles (éleveurs, Club Alpin Français, stagiaire) ont compté les versants Est- et Ouest de Chamechaude. Malgré les très bonnes conditions météorologiques, tous les postes n'ont pas pu être assurés mais quasiment tous les participants ont pu être récompensés car 8 coqs ont été comptabilisés.



La médiation paysagère au service de la révision de la charte

Le projet de démarche participative de définition des objectifs de qualité paysagère à inscrire dans la charte et les PLUI du territoire a été intégré à la démarche de Plan de paysage. **Le Parc a été lauréat de l'appel à projet national Plan de paysage** en juillet 2017.

Une première soirée-débat publique a été organisée en décembre 2017.

Par ailleurs, s'est déroulé en Chartreuse un « **Atelier paysage** », animé par les étudiants et enseignants de l'école nationale supérieure du Paysage de Versailles (ENSPV).

Cet Atelier a été organisé avec l'appui du Parc, des Amis du Parc, de la commune de Saint Laurent du Pont et la Communauté de communes de Cœur de Chartreuse. Les étudiants de l'ENSPV ont apporté un regard neuf sur notre territoire de moyenne montagne, revisitant les effets de la pente sur l'aménagement et l'usage du territoire au moyen de vidéos, proposant des outils (maquette, jeu, croquis...) de réinterprétation de certains sites du territoire.



Des fruits et des légumes oubliés... et revalorisés

Le diagnostic de l'opération de redécouverte du patrimoine maraîcher, fruitier, céréalié et ornemental de Chartreuse a été riche de résultats et de participation des habitants.

L'année 2017 a vu la montée en puissance de l'association du grand public à cette démarche :

- Les résultats de la phase de diagnostic ont fait l'objet de restitution lors de deux réunions publiques en mars à St Laurent et au lycée agricole de St Ismier ;
- Les habitants ont été rencontrés lors du Marché aux fleurs à Saint Laurent du Pont en mai 2017 : un stand du Parc présentait la démarche, et invitait aux prochains événements ;
- Une formation « Faites vos graines » a été organisée et animée par le CRBA sur 3 journées de juin, septembre et octobre 2017 ;
- Deux demi-journées d'identification de variétés de fruits locaux ont eu lieu en novembre avec JDMM.



Plus d'une centaine de personnes a déjà participé à cette démarche fin 2017.

1.2 Accroître l'implication des acteurs économiques et sociaux

Une mobilisation accrue des acteurs œuvrant au service de l'environnement

Les comités de pilotage des sites Natura 2000, le comité consultatif de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse, les conseils scientifiques du Parc et de la Réserve ainsi que la Plateforme environnement (regroupement des principales associations œuvrant sur le Parc) sont autant de lieux d'échanges permettant une plus grande mobilisation des compétences de chacun au bénéfice du territoire de Chartreuse.

1.3 Imaginer une nouvelle gouvernance en impliquant mieux les acteurs du territoire

En 2017, le Parc a participé à la concertation lancée par la Région pour l'élaboration du SRADDET, schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, « super schéma » destiné à intégrer des schémas existants comme le schéma régional climat air énergie (SRCAE) et le schéma régional de cohérence écologique (SRCE).

Suivre cette démarche est d'autant plus importante que les chartes des Parcs naturels régionaux doivent prendre en compte les objectifs de SRADDET et être compatibles avec les règles générales du fascicule de ce schéma.

Réunion publique en Isère, réunion d'experts régionaux en biodiversité pour l'intégration du SRCE, réunion technique entre la région et les PNR d'Auvergne-Rhône-Alpes pour évoquer les modalités prescriptives du futur schéma... Le Parc de Chartreuse a également contribué à l'élaboration d'une note de contribution au SRADDET de la part de l'Association des Parcs naturels régionaux d'Auvergne-Rhône-Alpes (APARA).

Le Parc a enfin participé à plusieurs réunions organisées par le SCOT de la grande région de Grenoble en vue d'établir sa contribution au SRADDET, en cohérence avec les territoires voisins.

1.4 Développer les collaborations entre territoire de montagne et régions urbaines

> Construire des complémentarités entre la montagne et les bassins démographiques de proximité

Une démarche d'auto-stop organisé mise en place conjointement par six territoires



Dans le cadre de la démarche TEPOS du Parc, et de la volonté de promouvoir une mobilité plus durable sur le territoire, une démarche d'autostop organisé, via le dispositif Rezo Pouce, a été mise en place conjointement sur le Parc naturel régional de Chartreuse, le Pays Voironnais, le Grésivaudan, la Métropole de Grenoble et le Parc naturel régional du Vercors. Cette action est détaillée en mesure 2.3, mais fait preuve de la volonté de réfléchir à des solutions de mobilité à l'échelle de bassins de vie, avec une forte collaboration entre territoires, et dans une logique de lisibilité pour les habitants et usagers.

Le Parc « observateur » des espaces ouverts et des paysages des métropoles alpines

En 2017, le Parc a participé à deux journées de travail du programme transnational de coopération territoriale Interreg Alpine Space « Los_Dama ! » sur le rôle du paysage et des espaces ouverts dans les aires métropolitaines alpines, porté par Grenoble Alpes Métropole et l'Université de Grenoble-Alpes. Il a été associé à ce programme en tant qu'« observateur », ce qui lui permet de partager et valoriser ses connaissances et retours d'expérience avec les territoires voisins, voire au niveau européen.

Ce programme renforce aussi l'articulation entre les plans de paysage portés par le Parc de Chartreuse d'une part et la Métropole de Grenoble d'autre part, dans le cadre de son PLUI.

> Poursuite du partenariat autour des démarches de Projets

Le Parc a poursuivi son **implication dans l'élaboration des projets de territoire et des documents d'urbanisme intercommunaux** de Grenoble Alpes Métropole, de Grand Chambéry et de la Communauté de communes Cœur de Chartreuse. L'année 2017 a été un temps de confortement des orientations de développement de ces territoires et l'amorce de leurs traductions spatiales et réglementaires dans les PLUI.

Le Parc a participé également à la révision du SCOT de la Région Urbaine de Grenoble, visant à combler les « zones blanches », dont les communes du Balcon sud de Chartreuse.

Dans ces démarches, le Parc intervient en particulier sur les aspects patrimoine, biodiversité et paysage. Il a également participé à l'animation des Ateliers « Parcs naturels » de Grand Chambéry.

Axe 2 : Protéger et valoriser, ensemble et au quotidien, les patrimoines de Chartreuse

2.1 Engager une politique en faveur de la qualité des paysages

Un plan de paysage pour la Chartreuse

En 2017, le Parc de Chartreuse a été lauréat de l'appel à projet national « Plan de paysage ». Un plan de paysage est une démarche concertée, pour construire, ensemble, un diagnostic de nos paysages, pour exprimer ce qu'on veut voir ou ne plus voir dans leur évolution, et de proposer des actions pour y parvenir. Ces enjeux, orientations, propositions d'actions pour le paysage seront intégrés à la future charte du Parc.

La démarche a démarré en novembre 2017 par la phase de diagnostic. Le rendu de la phase 1 de diagnostic, la phase 2 de définition des objectifs de qualité paysagère, la phase 3 de construction du programme d'action auront lieu au 1er semestre 2018.

En 2017, le Parc a travaillé sur la mise en place d'un **observatoire photographique du paysage** en partenariat avec le CAUE de Savoie.

Il a aussi accompagné différents projets et opérations d'aménagement:

- Accompagnement de la commune d'Apremont pour l'aménagement du Col du Granier (suite opérationnelle de l'étude Cols et Gorges),
- Conseils aux Liqueurs de Chartreuse pour l'aménagement du site de la future distillerie à Aiguenoire, en lien avec la démarche de redécouverte du patrimoine maraîcher, fruitier, céréalière et ornemental de Chartreuse.
- Accompagnement de la commune de Saint-Nazaire-les-Eymes pour le réaménagement du parc urbain des Ecoutoux,
- Accompagnement du monastère de la Grande Chartreuse pour le réaménagement des abords et l'accessibilité du site de la Corrière.

Le Parc a poursuivi son accompagnement des documents d'urbanisme intercommunaux, en particulier le PLUI du Cœur de Chartreuse (spatialisation des orientations du PADD, accompagnement sur les aspects biodiversité et patrimoine en particulier), le PLUI de la Métropole de Grenoble (déclinaison réglementaire, OAP paysage, expertise sur l'inventaire du patrimoine) et le PLUI de Grand Chambéry (animation d'ateliers par les Parcs naturels régionaux de Chartreuse et du Massif des Bauges). Il est aussi un interlocuteur dans la révision des SCOT de la Grande Région de Grenoble et de Métropole Savoie.

2.2 Promouvoir une gestion durable de l'environnement, des milieux naturels et des espèces montagnardes

> Une gestion de sites d'intérêt communautaire : les sites Natura 2000

Le Parc est gestionnaire et animateur de trois sites appartenant au réseau européen de sites naturels remarquables « Natura 2000 » : le Charmant Som et les Gorges du Guiers Mort, le Marais-tourbières de l'Herrétang et les Hauts de Chartreuse.

Les actions concernant le site des Hauts de Chartreuse (inventaire de voies d'escalade,...) sont intégrées aux actions décrites dans la partie « Réserve naturelle des hauts de Chartreuse » ci-après.

Charmant Som et Gorges du Guiers Mort

La gestion de la fréquentation a fait l'objet d'une attention particulière en 2017. Le dispositif de canalisation des usagers sur le sentier du sommet a été reconduit par la pose d'affichettes et leur entretien. Le Parc a participé au projet de restauration de sentier porté par l'ONF.

L'accompagnement du projet d'assainissement des bâtiments d'alpage du Charmant Som s'est poursuivi dans la perspective d'une mise aux normes en 2018 ou 2019. Des financements potentiels et les solutions d'assainissement ont été présentées.

Marais-tourbières de l'Herrétang

A la suite à l'évaluation des 8 ans de mise en œuvre du document d'objectif (Docob) du site « Marais-tourbières de l'Herrétang », l'actualisation du Docob a été amorcée. Rédigés à partir d'entretiens avec les acteurs du territoire, les propositions d'enjeux et d'objectifs pour le futur DOCOB ont été validés par le Comité de pilotage en novembre.

Pour actualiser les enjeux, une étude acoustique des chiroptères a été conduite en rive gauche de l'Herrétang (secteur non couvert par l'ENS), afin d'homogénéiser les connaissances sur l'ensemble du site Natura 2000.

A l'occasion de la deuxième année de mise en œuvre du plan de gestion hydraulique concerté, une réunion de terrain a été organisée avec les agriculteurs afin d'apporter à nouveau les éléments de cadrage de ces travaux et de les sensibiliser aux enjeux biologiques. Les chantiers de la collectivité ont été menés en lien étroit avec le SIAGA (syndicat Interdépartemental du Guiers et de ses Affluents).

La poursuite de l'accompagnement de la contractualisation des mesures agro-environnementales et climatiques en 2017 (MAEc) a permis que trois nouvelles exploitations contractualisent des mesures de retard de fauche sur l'Herrétang (trois s'étaient déjà engagées en 2016).



> Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse

Patrimoine biotique (faune, flore)

Les suivis faunistiques récurrents ont été menés comme prévu, à savoir, le suivi bouquetin, le suivi tétras-lyre, le suivi aigle, les suivis chiroptères. Le suivi Grand carnivores a également été réalisé bien qu'aucune attaque sur troupeau n'ait été à déclarer en 2017.

Les suivis floristiques déjà engagés ont été poursuivis

La dernière tranche de l'inventaire des champignons sur la Réserve biologique de l'Aulp du seuil réalisé par a été faite.

Comme prévu dans la programmation, un travail sur la vulnérable, espèce emblématique de la Chartreuse, a été engagé à l'échelle du Parc. Il a été réalisé en lien avec le Conservatoire Botanique National Alpin.

Une seconde zone de mesure des habitats des vieilles forêts avec un protocole PSDRF (protocole de suivi dendrométrique des Réserves forestières), a été mise en place par l'ONF. Cette nouvelle zone de PSDRF est installée sur la Réserve biologique de Malissard. Elle couvre des habitats forestiers (Hêtraies Sapinières) non couvert à ce jour par ce protocole au niveau de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse et vient donc compléter utilement la zone déjà en place sur l'Aulp du Seuil, installée dans un habitat forestier différent (Pessières subalpine).

Patrimoine abiotique (géopatrimoine, climat)

Les suivis engagés sur le climat (station phénoclim, suivis de glacière souterraine), ont été réalisés.

La réalisation d'outils pédagogiques visant à permettre une meilleure compréhension du patrimoine géologique de la Réserve a été engagée pour valoriser cette connaissance pour le grand public (Illustration 3D). Elle sera poursuivie sur 2018.

Sensibilisation, communication et éducation à l'environnement

Dans la poursuite du travail amorcé sur l'activité escalade, les FFME 73 et 38 ont réalisé un inventaire des voies d'escalade sur la Réserve.

Plusieurs journées de travail ont été réalisées en 2017 sur la grotte de la Balme à Collomb pour remettre en état l'entrée de la grotte en vue de la prochaine fête préhistorique qui sera en 2020.

A l'occasion des 20 ans de la Réserve, un livre « Sur les Hauts de Chartreuse, La Réserve naturelle au fil des Jours » a été réalisé, édité et est en vente dans les librairies du territoire et alentours. Deux temps d'échange (journée de restitution et soirée conférence) ont été organisés.

L'entretien de la signalétique, les tournées de maraudage ont bien évidemment été réalisés tout au long de l'année.

Le chantier de réfection de l'accès à l'Alpette de Chapareillan a été réalisé conformément aux dispositions adoptées par le comité consultatif de la Réserve.

Stratégie à long terme

Le Plan de gestion de la Réserve naturelle, document cadre valable pour une durée de 10 ans et qui servira à l'élaboration de la nouvelle charte du Parc de Chartreuse a été validé définitivement en 2017.



> Des actions d'amélioration des connaissances de la biodiversité de Chartreuse

Une découverte paléontologique d'importance nationale

A la suite de la découverte de vertèbres fossiles de **mosasaure** en 2015, le Parc, en lien avec le MNHN, les services de l'État, la commune concernée, le propriétaire foncier et le découvreur ont réalisé une fouille paléontologique du site. **Si un individu complet n'a pas été mis à jour, les fouilles confirment la rareté de la découverte.**

Les mosasaures sont de très grands reptiles marins prédateurs, contemporains des dinosaures et qui ont disparu à la même période : fin du Crétacé (ère secondaire), il y a 66 millions d'années. En France, les découvertes de mosasaures sont très rares : aucune, n'a été, jusque-là, recensée en région Auvergne Rhône-Alpes ou encore dans les Alpes françaises.



Le Parc fait par ailleurs la démarche d'inscrire ce site à l'inventaire du patrimoine géologique régional afin de le protéger.

Une stratégie pour la biodiversité de la Chartreuse

L'étude lancée fin 2016 s'est poursuivie en 2017 par la collecte de données, leur traitement, les entretiens avec des experts locaux... Une version provisoire du bilan des connaissances concernant la faune, la flore et les habitats naturels est disponible fin 2017 ; restera à prioriser les enjeux / espèces et préciser les objectifs d'amélioration des connaissances et/ou de conservation.

En parallèle, le Parc a œuvré au porter à connaissance des richesses naturelles de notre territoire auprès du grand public, des acteurs et élus par la création de « visites virtuelles du patrimoine naturel » : un site internet proposant une découverte à 360° du patrimoine naturel est en cours de réalisation. Un plan d'interprétation du patrimoine naturel, proposant des itinéraires thématiques de découverte du patrimoine naturel de Chartreuse est également en cours de réalisation.

2.3 Gérer les ressources naturelles de montagne au plus près des besoins actuels tout en préservant le capital patrimonial

> Pour une reconnaissance et une revalorisation de la qualité des milieux aquatiques

La concertation avec les acteurs locaux, en particulier autour de projets de microcentrales et dans le cadre du PLUI Cœur de Chartreuse, a permis de conforter le projet de labellisation en « **Site Rivières Sauvages** » et de valider le principe de non aménagement, voire de renaturation du cours d'eau. Les études nécessaires à la finalisation du dossier de labellisation et le dépôt de ce dernier seront réalisés en 2018.



Par ailleurs, le Parc a accompagné la commune de Quaix en Chartreuse dans une **opération de valorisation du canyon de la Vence**, cours d'eau affluent de l'Isère sur le versant sud du massif. L'enlèvement de plusieurs tonnes de carcasses de voiture et le rééquipement des voies pourront permettre une pratique du canyoning en sécurité. La poursuite du nettoyage est prévue en 2018.



> Maitrise des consommations énergétiques et développement des énergies renouvelables

Elaboration de la stratégie « TEPOS »

En 2016, le Parc naturel régional de Chartreuse et le pays Voironnais ont été labellisé « Territoire à énergie positive » (TEPOS), s'engageant ainsi à atteindre un équilibre entre consommation énergétique et production d'énergie renouvelable à horizon 2050.

Au cours de l'année 2017, Une chargée de mission transition énergétique est arrivée dans l'équipe du Parc en avril pour animer la démarche. Trois ateliers thématiques à destination des élus ont été organisés afin de recueillir les besoins, les leviers et les freins existants à la mise en place de projets :

- Atelier sur la rénovation des bâtiments publics, le 26 juin à Saint Laurent du Pont
- Atelier sur le photovoltaïque, le 29 juin à La Buisse
- Atelier sur la mise en place d'un réseau de chaleur, le 6 juillet à Coublevie

Ces ateliers ont permis d'alimenter le plan d'actions et d'orienter les choix stratégiques. Les axes prioritaires identifiés concernent majoritairement le secteur collectif : développement des réseaux de chaleur et du photovoltaïque en particulier. Le premier travail doit porter sur la réduction des consommations, via la rénovation du bâti public et des logements, ainsi que sur le secteur des transports, avec des solutions alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle.



Des actions en lien avec la réduction des consommations énergétiques

Plusieurs actions à destination des communes ont été enclenchées au cours de l'année.

Le Parc a lancé un **fonds de concours de soutien à la rénovation de l'éclairage public** à destination des communes. Dans ce cadre, il a organisé le 10 octobre 2017 une soirée débat « Quelles solutions pour la gestion de mon éclairage public ? », à destination des communes, afin d'échanger sur la rénovation et les solutions techniques, mais également sur l'extinction nocturne et la pollution lumineuse. Trois communes ont pu bénéficier de **fonds pour la rénovation de leur patrimoine** : Saint Laurent du Pont, Saint Pierre d'Entremont Savoie et Entremont le Vieux.



Enfin, un travail sur la **mobilité durable** est en cours sur le territoire, avec le lancement officiel le 30 novembre 2017 de la démarche d'auto-stop organisé, mise en place conjointement par le Parc naturel régional de Chartreuse, le Pays Voironnais,

le Grésivaudan, la Métropole de Grenoble, le Parc naturel régional du Vercors et le Département de l'Isère. Cette démarche a pour but de favoriser la pratique de l'autostop, et donc la réduction de la consommation énergétique liée au secteur des transports. Dix communes du Parc font pour l'instant partie du dispositif. La promotion de cette démarche se fait dans le cadre de la promotion plus large de solutions de mobilité permettant de limiter l'usage de la voiture individuelle.

Des actions en lien avec la production d'énergie renouvelable

Le Parc a décidé de prendre des **parts dans les quatre sociétés citoyennes de production d'énergie renouvelable** de son territoire : Buxia énergies dans le Pays Voironnais, Grési 21 dans le Grésivaudan,

Energ'Y Citoyennes sur la Métropole grenobloise, et le Solaret sur Cœur de Savoie.

Le Parc a accompagné un projet de micro-hydraulique sur la commune de Saint Hilaire du Touvet, en lien avec la centrale villageoise Grési 21 et les élus locaux, et a également accompagné les démarches de concertation autour de différents projets hydrauliques. Enfin, le Parc a également suivi un projet de méthanisation porté par un agriculteur, à travers un accompagnement technique et une aide à la mobilisation de financements pour des études de faisabilité.

Plus généralement, le Parc a été sollicité de nombreuses fois par des porteurs de projet privés, souhaitant avoir un accompagnement sur des projets de photovoltaïque en toiture, en ombrières, de micro-hydraulique, de gîtes en autosuffisance énergétique... Le Parc se fait le relais vers les structures compétentes et accompagne les porteurs de projets dans la mobilisation de financements liés à la transition énergétique.

2.4 Valoriser les patrimoines culturels locaux et les pratiques locales

> Accompagnement et soutien pour la sauvegarde du patrimoine bâti

Le Parc a une **convention avec la Fondation du Patrimoine** et en partenariat avec des structures expertes du patrimoine (UDAP, CAUE, Maisons paysannes...), assure l'accompagnement technique et le soutien financier à des opérations de travaux à visée de préservation patrimoniale du bâti de Chartreuse. Ce partenariat s'est porté en 2017 sur un soutien à la réfection des vitraux d'Arcabas de l'église de St-Christophe sur Guiers et ceux de l'église St-Philibert (St-Pierre d'Entremont Isère)



> Actions de médiation culturelles transversales

Le Parc de Chartreuse a proposé sur son territoire le **Festival AlimenTerre**, qui traite par la médiation culturelle des questions d'alimentation, des modes de consommation et d'approvisionnement... Ce sont ainsi 8 dates et lieux grand public et 1 lycée, sur tout le territoire de Chartreuse qui ont participé à ce programme, proposant **12 projections** suivies d'échanges et débats avec des acteurs de l'agriculture, de l'environnement, de la coopération internationale, de la solidarité envers les producteurs... 4 expositions ont pu compléter des temps forts, mais aussi des dégustations, des visites de fermes; et une clôture des festival avec un spectacle sur scène sur le thème de notre façon de nous alimenter auquel ont assisté plus de **200 personnes**.



> Prise en compte du patrimoine culturel

Participation aux ateliers patrimoine des PLUi de la Métro et de Cœur de Chartreuse : mise à disposition des données de l'inventaire du patrimoine du Parc, échanges techniques...

> La prise en compte et l'intégration de la préservation de l'environnement et du patrimoine dans le soutien aux activités économiques

Biodiv'sports

Le Parc a été un territoire pilote pour tester l'**outil « Biodiv Sport »**. Cet outil a été mis en place dans le cadre d'un partenariat entre la LPO et de nombreux réseaux sociaux de pratiquants des sports de nature comme camptocamp et skitour. L'objectif de cet outil est d'afficher directement les zonages des secteurs sensibles pour la faune sur les sites internet des pratiquants, pour qu'ils aient l'information directement dans leurs réseaux.

Elaboration d'un suivi scientifique de la Vulnérable

Du fait de son endémisme en Chartreuse, le Parc porte une forte responsabilité quant à la **préservation de la Vulnérable des Chartreux** (*Hypericum maculatum*). Depuis le début des années 2000, le Parc s'est associé au Conservatoire Botanique National Alpin et à la Coopérative des cueilleurs de plantes de Chartreuse pour monter un large programme d'amélioration des connaissances liées à l'espèce.

En 2017, un projet de suivi des populations de vulnérable en Chartreuse a été amorcé et un protocole de suivi de l'évolution des populations est en cours d'élaboration avec l'appui du CNRS. Les résultats de cette étude permettront de mieux connaître la dynamique des populations sur le territoire, et, si besoin, de proposer des mesures de gestion.



Poursuite du partenariat avec ENEDIS en Isère et en Savoie

Le partenariat entre ENEDIS et le Parc de Chartreuse en faveur de l'avifaune et des habitats naturels fait l'objet d'une convention qui a pour objectif de mettre en place des actions de protection et notamment de limiter les électrocutions ou percussions sur les installations d'ENEDIS.

En 2017, des plaquettes d'information sur cette problématique ont été réalisées en partenariat avec le Parc National de la Vanoise et la Conservatoire des Espaces Naturels de la Haute Savoie.



Axe 3 : Mobiliser les atouts de Chartreuse pour un développement endogène durable de montagne

3.1 Accompagner la consolidation et la diversification de l'économie locale

> Création d'activité

En 2017, le service économie a reçu, **44 porteurs de projets et entreprises**. Plus d'une trentaine pour des projets de création / reprise d'entreprises et une dizaine sur des projets de développement d'entreprise.

Le Parc a organisé la **journée de la création reprise d'entreprise en milieu rural** le 19 octobre 2017, salle du Revol à Saint Laurent du pont. Ce forum regroupait 44 exposants (Collectivités, accompagnement, Financement, Experts, Hébergement d'activité, Associations du territoire, Formation) répartis sur 29 stands.

Un espace d'affichage cession/reprise proposait 249 offres d'activités ou locaux vacants à reprendre. Cette journée a également été rythmée par 3 ateliers collectifs.

Ce salon a connu un vif succès : **170 visiteurs**. 85% des enquêtés affirme que les rencontres faites les aideront dans leur démarche et 93% affirme que cette journée a répondu à leurs attentes.

Les partenaires / exposants ont été très satisfaits de cette journée puisque 100% souhaitent réitérer cet évènement.



> Aide à l'investissement des TPE

Des dossiers de subventions pour soutenir l'investissement des entreprises, sont présentés dans le cadre

- de l'**Opération Collective de Modernisation en Milieu Rural** : 19 commerçants artisans de proximité qui ont obtenus des aides à l'investissement pour un montant total de subvention de **102 274 €**
- dans le dispositif **Leader** : 7 TPE qui ont obtenus des aides à l'investissement

pour un montant total de subvention de **55 565 €**

> Appui aux artisans

Des réalisations de diagnostic individuel, gratuit pour le chef d'entreprise grâce au partenariat noué avec la CMA Isère dans la cadre des dispositifs FISAC et Leader ont été proposés.

Ainsi, **33 diagnostics individuels réalisés en 2017**. Ces diagnostics permettent de détecter les besoins et problématiques des chefs d'entreprises, les diriger vers l'accompagnement ou le dispositif adéquat. Cette démarche est très appréciée par les chefs d'entreprises car elle est flexible, se réalise au sein de l'entreprise et totalement pris en charge financièrement. Cette action se terminera en 2018.



3.2 Pour une agriculture vivante indispensable et bien identifiée

> Accompagner les projets de transmission et faciliter les projets d'installation

Le Parc travaille en étroite collaboration sur ce sujet depuis de nombreuses années avec les Points Accueil Installation (PAI) et les Points Accueil Transmission (PAT) animés par les Chambres d'agriculture. Une **dizaine de porteurs de projets** ont sollicité la Mission agriculture du Parc en 2017 afin d'obtenir des informations sur le contexte agricole local, sur les projets de transmission en cours et sur le foncier disponible.

Certains sont venus se présenter en 2017 devant le Conseil d'Administration de l'association des Agriculteurs de Chartreuse (AAC).

> Valoriser le patrimoine végétal local

Une opération de redécouverte du patrimoine maraîcher, fruitier, céréalié et ornemental de Chartreuse est pilotée par le Parc. De nombreux entretiens ont ainsi été conduits avec les habitants et une campagne de recherches importante en archives, a permis d'identifier plus de **200 variétés de fruits, légumes, céréales, plantes fourragères, fleurs, etc., encore présentes aujourd'hui ou utilisées dans le passé en Chartreuse.**

En 2017, ce travail de recherche a été complété par le lancement de la phase de valorisation des résultats, en lien avec les socio-professionnels du territoire, mais aussi les centres de formation agricole et horticole (Lycées agricoles de La Motte Servolex et St Ismier). Des réunions publiques ont été organisées afin de lancer des groupes de travail thématiques. Une session de formation « Faites vos graines » a également été organisée avec l'appui du CRBA, de l'association Jardins du Monde Montagne.

> Accompagner les éleveurs laitiers du massif

Des rencontres sont organisées ces 2 dernières années avec les éleveurs laitiers du massif autour de la question de l'avenir des filières laitières en Chartreuse. Ces échanges s'inscrivent dans le cadre d'un programme de recherche – action « (PSDR 4 intitulé

« Sagacité ») mené en partenariat avec l'IRSTEA.

Plusieurs réunions de travail avec les éleveurs et différents entretiens individuels et travaux d'archives ont été menés en 2017. Des informations très riches sur l'histoire de la filière laitière ont ainsi pu être recueillies et a conduit à la présentation d'une « frise historique ».



> Lancer le suivi – évaluation du Projet Agro Environnemental et Climatique / PAEC

Le Parc porte depuis 2 ans un Projet Agro Environnemental et Climatique à l'échelle du massif qui vise à permettre aux agriculteurs et aux Groupements pastoraux de contractualiser des Mesures Agro - Environnementales et Climatiques. Il s'agit d'une aide financière allouée aux agriculteurs qui s'engagent à respecter un cahier des charges contraignant pour les parcelles engagées.

Une seconde vague de contractualisation a été accompagnée en 2017 avec l'appui des Chambres d'agriculture et des associations environnementales.

Au total, ce sont près de **600 ha qui ont été contractualisés** par des agriculteurs sur les deux années et **2 700 ha d'alpages** contractualisés auprès des Groupements pastoraux dès 2016.

> Participation au Festival national des Groupes de développement agricole

Les 19 et 20 Janvier 2017, une «délégation» composée notamment de cinq agriculteurs du massif de la Chartreuse, ont participé au Festival national des Groupes de développement agricole à Vannes, en Bretagne.

Ces deux journées ont permis aux agriculteurs chartrouisins de découvrir d'autres systèmes agricoles et de partager des expériences innovantes. Ils en sont revenus satisfaits, motivés et avec de nouveaux projets en tête pour leur exploitation et leur association !

> Valoriser l'agriculture du territoire à travers des événements d'envergure

Descente des alpages à Grenoble

Le Parc de Chartreuse a participé à la fête de la descente des alpages le samedi 14 octobre 2017 avec un stand présentant le massif et ses agriculteurs. Cet événement en plein cœur de Grenoble avait pour objectif de rendre plus visible le massif de la Chartreuse et ses agriculteurs.

La Ronde Gourmande

La Ronde Gourmande a eu lieu les 15, 16 et 17 décembre 2017 au Manège à Chambéry et a réuni 65 exposants. Cette édition 2017 marquait les 20 ans de cet événement. Pour l'occasion, de nouveaux outils de communication ont été créés afin de rendre plus visible l'événement.

L'Isère Food Festival

Le Dimanche 24 septembre 2017, le Parc de Chartreuse était présent au côté du Parc du Vercors pour représenter son territoire lors de la fête de la gastronomie à Grenoble. Des producteurs étaient présents pour vendre leurs produits, et les deux PNR ont mené ensemble des animations pédagogiques sur les goûts, la provenance des produits, etc.

Les « 50 ans des Parcs »

Pour célébrer leurs 50 ans, les Parcs naturels régionaux de France ont investi le quartier de Bercy village et la Place des Vins de France, à Paris, du 12 au 15 octobre 2017. Autour d'une exposition et d'un village créé pour l'occasion, les 51 Parcs étaient représentés durant 4 jours pour accueillir le public parisien et lui faire découvrir leurs richesses. Un public nombreux a ainsi pu découvrir le territoire au travers de différents supports de communication mis en place et la diversité des fromages fabriqués par la Coopératives des Entremonts !



> Alimentation

Le Projet Alimentaire de Territoire à Quaix en Chartreuse et Proveysieux

Le Parc de Chartreuse accompagne le collectif d'habitants « la Cantine de Chartreuse » autour d'un projet alimentaire de territoire. Ce collectif est composé d'habitants de Quaix en Chartreuse et de Proveysieux.



Le projet consisterait à passer en cuisine à gestion directe et donc ne plus faire appel à un prestataire pour les repas des scolaires. Pour cela, il est imaginé d'aménager un lieu existant ou bien de créer une cuisine adaptée. Il est imaginé également que ce lieu est un double usage et permette d'accueillir un restaurant/bistrot hors période scolaire afin de créer de l'activité économique sur les communes et surtout un lieu convivial.

Organisation d'un « Forum alimentation »

Le Parc naturel régional de Chartreuse, en partenariat avec CIPRA France et avec l'appui du CPIE du Vercors a organisé un forum d'échange sur l'alimentation le 18 septembre à St Laurent du Pont. 33 personnes ont participé à cette soirée, majoritairement des élus des communes du Parc de Chartreuse.

> Mutualisation

Un nouveau Point de vente collectif

En 2017, de nombreuses réunions ont eu lieu pour finaliser le projet de magasin de producteurs à Coublevie. Le Parc de Chartreuse a accompagné les producteurs dans le montage de leur projet qui verra le jour en 2018.

Un projet d'atelier collectif de transformation des produits agricoles

En 2017, le Parc de Chartreuse a analysé les besoins en outils de transformation pour les producteurs du massif. Une quinzaine de producteurs ont répondu intéressés par un projet d'atelier de transformation collectif des produits agricoles. Le Parc de Chartreuse a alors organisé une visite en Ardèche de deux ateliers, à laquelle 10 producteurs de la Chartreuse ont participé. Cette visite a permis de découvrir différents fonctionnements d'atelier et d'échanger sur les organisations, les structures juridiques, ...

Un projet de miellerie collective

Un groupe d'apiculteurs du massif a été accompagné en 2017 autour d'un projet de miellerie collective. Il s'agit de la mise en place d'un outil collectif offrant une grande capacité d'extraction du miel permettant à des apiculteurs qui ont entre 200 et 500 ruches de pouvoir mutualiser un outil performant et de gagner du temps de travail



> Pastoralisme



Formation

En 2017, une visite chez un éleveur savoyard utilisant des chiens de protection depuis plusieurs années a été organisée afin d'échanger sur son mode de sélection des chiens, son dressage, et son organisation. En complément, une formation a été organisée avec l'ONCFS à destination des éleveurs pour apprendre à reconnaître les indices de présence du loup et ainsi faire remonter des observations au réseau de l'ONCFS.

Enfin une demi-journée d'échange sur l'organisation des parcs et les clôtures face à la prédation a été organisée par le Parc avec l'intervention de la Société d'Economie Alpestre de la Savoie.

Sensibilisation

En 2017, la Parc de Chartreuse a élaboré une mallette pédagogique « Bergers » contenant des informations sur le territoire à destination des bergers, ainsi que des informations grand public sur les enjeux pastoraux et environnementaux des alpages ainsi que sur les règles à respecter. Des jeux pédagogiques ont également été imaginés à destination des randonneurs se baladant sur les alpages.

SICA d'alpage de Chartreuse

En 2017, le Parc de Chartreuse a accompagné la création d'une SICA d'alpage à l'échelle du massif. C'est un outil permettant d'aider les éleveurs à maintenir leur activité pastorale sur le territoire de Chartreuse.

3.3 S'appuyer sur la forêt, ressource et patrimoine emblématiques de Chartreuse

> Manifestations

Fête de la forêt de montagne

La commune de Saint Pierre de Chartreuse a accueilli du 15 au 18 juin 2017, la 15ème édition de la fête de la forêt de montagne organisée par l'association des communes forestières de l'Isère. L'évènement a accueilli près de **4 500 personnes**.



Plusieurs points forts ont été proposés :

- le jeudi 15 dédié au scolaire (primaire) a accueilli au col de porte 280 élèves (dont 50 venant de l'agglomération grenobloise). 12 ateliers étaient proposés : découverte des métiers, plantations d'arbres, construction en bois, découverte de la faune et de la flore, contes, land art ...
- le vendredi 16 dédié aux professionnels avec en matinée les ventes de bois organisées par l'ONF et l'après-midi un colloque sur la problématique de la valorisation des gros bois de sapins. Près d'une centaine de participants ont pu suivre les échanges
- le samedi 17 et le dimanche 18 étaient dédiés aux animations grand public sur le plan de ville et au col de porte. Cette fête aura été une belle occasion de mettre en valeur la forêt d'exception, avec en point d'orgue la sculpture de 2 œuvres en forêt, et l'AOC Bois de Chartreuse, entrée en phase d'enquête publique fin 2016.

Sensibilisation aux métiers de la forêt et du bois sur le territoire

Une **saison 2 de « vis ma vie de bûcheron »** a été proposée en lien avec les offices du tourisme du territoire, de Chambéry et de Grenoble. Il s'agissait, durant l'été, de faire visiter des chantiers d'exploitation à des habitants ou des touristes pour expliquer l'exploitation forestière et échanger avec des professionnels de la forêt. **Plus de 80 personnes ont participé à cette opération.**

Ces visites ont été complétées par des **sorties « marteloscope »** qui ont accueilli **76 participants**.



Dans le même temps des **mini-reportages sur 5 métiers de la forêt et du**

bois ont été réalisés en collaboration avec l'association « vis-à-vis ». Ces reportages mettent en valeurs des acteurs de la filière bois locale.



> Action sur le foncier forestier

Le Parc a poursuivi l'action sur le foncier forestier lancé en 2016 en partenariat avec la SAFER et les associations des communes forestières d'Isère et de Savoie. Des formations et de l'appui technique ont été proposés aux collectivités intéressées afin de les accompagner dans les procédures d'acquisition de biens vacants et sans maître. **7 communes se sont engagées** dans la procédure et ont commencé à faire le tri dans les parcelles potentiellement vacantes (plus de 50 dossiers).

> Schéma de mobilisation des bois de Chartreuse

La collecte de données sur les places de dépôt et les chemins empierrés s'est poursuivie et a été complétée. **Fin 2017, 59 communes du Parc sont couvertes.** Les données ont été compilées et mis en ligne via une application grand public développée en interne. Cette application permet d'avoir une **vision complète des places de dépôts, routes forestières** et limitations d'usage (passage étroit, limitation tonnage ...) sur l'ensemble du territoire.

> Forêt d'exception et schéma d'accueil au col de porte



Cette année, l'action la plus marquante a été le lancement des investissements prévus dans le cadre du schéma d'accueil au col de porte et au Charmant (environ 185 000 € d'investissement). 2017 était également l'année du bilan à mi-parcours pour forêt d'exception. L'analyse des réalisations et des actions engagées a été réalisée afin d'être présentée début 2018 au comité nationale « Forêt d'exception ». A noter également la soirée de lancement (9 juin) de la manifestation « forêt de sens » dans le cadre de la fête de la forêt de montagne. Cette soirée, intitulée « balade digestive dans les bois », donnaient la possibilité aux participants de découvrir l'exposition destinée au col de porte (photos et peintures) dans l'ambiance des caves de Chartreuse à Voiron.

En parallèle de ces grands dossiers, plusieurs actions sont aussi à souligner pour l'année 2017 :

- L'accompagnement du CIBC sur la consolidation du modèle économique AOC et appui sur la communication autour de l'AOC Bois de Chartreuse, via notamment une mission de recensement de construction en bois de Chartreuse
- La poursuite du suivi du programme de recherche « OUI GEF » (PSDR4) avec l'IRSTEA et l'analyse des données récoltées dans le cadre des placettes Bioclimsol installées sur le territoire en 2016 (analyse des sensibilités de l'épicéa au changement climatique)
- La réalisation, en partenariat avec Grand Chambéry, d'une plaquette d'information sur les périmètres de captage en forêt à destination des propriétaires forestiers concernés
- L'animation de la démarche SylvaFaune en lien avec l'ONCFS. Cette opération vise la connaissance de l'évolution de l'impact des grands ongulés sur la régénération des forêts de production et le dialogue entre les acteurs concernés (forestiers, chasseurs).
- La réalisation d'une exposition sur la production de truffes en Chartreuse en lien avec l'association « la Catananche Cartusienne » ; la réalisation d'un panneau d'information sur la truffière expérimentale de St Hilaire du Touvet en lien avec l'association des truffières Chartreuse Grésivaudan (ATCG) qui sera installé sur site au printemps 2018.

3.4 Vers un tourisme des quatre saisons en moyenne montagne, durable et ambitieux

Le recrutement d'une nouvelle responsable de la mission tourisme s'est concrétisé le 8 novembre 2017, expliquant un bilan 2017 plus réduit comparé aux années précédentes.

> Programme espace valléen Chartreuse 2016-2020



Ce dispositif vise à accompagner les stratégies de diversification des destinations montagne du massif alpin français.

Au total, la Chartreuse pourrait bénéficier d'ici fin 2020 de 1 250 400€ au titre de l'espace valléen (500 000€ de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, 249 500€ de l'Etat, 500 000€ de l'Europe). D'autres financements déjà identifiés pourront soutenir l'espace valléen de la Chartreuse (CPAI, DETR...).

> Conforter la Destination Chartreuse

Du fait de la loi NOTRe, la « promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme », fait partie des compétences obligatoires des EPCI depuis le 1er janvier 2017. L'association Chartreuse tourisme a fait le choix de modifier ses statuts en 2017 afin d'intégrer les intercommunalités dans son conseil d'administration. Le Parc de Chartreuse accompagne l'association Chartreuse

tourisme dans l'évolution de ses statuts pour la promotion et commercialisation de la destination « Chartreuse ». Le Parc a favorisé l'adhésion des intercommunalités en rencontrant chaque EPCI individuellement. A ce jour, les sept EPCI concernés ont adhéré à Chartreuse tourisme et participent à son financement.

Le conseil d'administration et le bureau de l'association ont été renouvelés au 1er décembre 2017, le Parc est représenté au sein de l'instance et soutient financièrement la structure notamment sur le plan opérationnel.

> La gestion du réseau PDIPR

Le Parc de Chartreuse est le coordinateur du réseau PDIPR à l'échelle du massif soit près de 1200 kilomètres d'itinéraires (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée).

Au 1er janvier 2017 la Métropole Grenobloise a repris la compétence PDIPR. A ce jour le Parc n'intervient donc plus sur les communes intégrées à la Métropole.

En 2017, le Parc a assuré l'entretien de 624 kilomètres de sentiers. 14 communes ont été contrôlées intégralement, 25 partiellement.

Pour rappel, le Parc gère la veille, le petit entretien, la signalétique et le balisage des itinéraires. Par conventionnement avec les intercommunalités, celles-ci assument les travaux d'entretien annuels et les équipements de sécurité.



3.5 Maintenir un tissu économique et social vivant par la qualité de l'accueil, des services et des transports

> Soutien aux pratiques artistiques et structures de diffusion culturelles

En 2017, les acteurs culturels de Chartreuse ont été accompagnés et soutenus :

- **Les Endimanchés**, journée festive d'actions artistiques et valorisant l'artisanat et les produits locaux en clôture de la semaine de festival du Grand Son,
- Programmes de diffusion artistique de **l'association Instinctaf** : Les Jeudis des Gens et les Festival Zygomatic.
- **Exposition** autour du projet ethno-photographique **Poétique d'une Estive**, accueillie en 2017 au Musée de l'ours des Cavernes, à Entremont-le-Vieux,
- **Paysage>Paysages** : Action qui s'appuie sur les Paysages comme ressources de création artistiques, comme écrans d'actions culturelles pour valoriser et renouveler le regard que nos paysages, notre cadre de vie.



> Leader : un contrat pour maintenir un tissu économique et social vivant

Le 22 mai 2017, le Parc naturel régional de Chartreuse a conventionné avec la Région Auvergne Rhône-Alpes pour porter un programme financier européen intitulé « LEADER ».

Une enveloppe de 1 357 450 € de fonds européens FEADER a été attribuée au territoire, afin de mettre en œuvre des actions sur les thématiques suivantes :

- Mobiliser les ressources locales pour valoriser économiquement le territoire
- Un accueil de qualité et un esprit d'entreprendre, pour dynamiser l'économie locale
- La gestion durable des ressources du territoire, pour une identité affirmée et pour une transition énergétique

Ainsi, un comité de programmation, composé de représentants publics et privés du territoire (élus, associations locales, regroupements de professionnels...), s'est réuni à 4 reprises en 2017 pour étudier des projets en lien avec la stratégie.

25 dossiers ont été sélectionnés, pour une aide totale de 476 662 € de FEADER. Ces dossiers portent sur des actions liées à l'agriculture, la filière bois, la biodiversité, la transition énergétique et l'économie de proximité, dont les aides directes aux investissements des très petites entreprises du territoire.



Parc naturel régional de Chartreuse
Maison du Parc - 38380 Saint-Pierre de Chartreuse
Tél. 04 76 88 75 20 - Courriel : accueil@parc-chartreuse.net
www.parc-chartreuse.net

